

Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord

Compte rendu de la rencontre

Date : Le jeudi 10 décembre 2020

Lieu : Visioconférence

Présences :

Marie-Ève Giroux, Attention Fragîles
Serge Bourgeois, MÎM
Michel Bonato, ATR
Sony Cormier, CC des Îles-de-la-Madeleine
Daniel Gaudet, SADC
Jean-Michel Leblanc, Stratégie énergétique MIM
Robert Mercier, Comité ZIP
Matthieu Monnier, Valeco
Samson Vayssières, Valeco
Gilbert Scantland, RIÉGÎM
Hugo Bouchard, Plan A Capital
Normand Bouchard, Plan A Capital
Louis Auger, Plan A Capital
Hugo Bouchard, Plan A Capital (au téléphone)
Baptiste Lages, Valeco
Claude Richard, coordonnateur du Comité

Absence :

Véronique Deraspe, Société de conservation des îles
Véronique Chiasson, Développement social
Marc-Olivier Massé, CERMIM
Audrey Keating, CEDEC

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 9 h 30 HAA.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 3 septembre 2020 :

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions. Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

4. État d'avancement du projet

4.1 Les aspects techniques

Les travaux sur le chantier sont pratiquement terminés avec un retard de quelques semaines sur l'échéancier prévu lors de notre rencontre de septembre. Les délais de livraison et les conditions météorologiques sont responsables de cette situation. Le chantier est maintenant complété et l'inspection finale a confirmé que le chantier était dans l'ensemble conforme aux normes en vigueur à quelques détails près qui seront corrigés très prochainement. On pourra ainsi procéder à la fermeture du chantier de construction au cours de la semaine du 15 décembre. Enercon prendra par la suite la relève en ce qui a trait aux travaux et aux tests nécessaires pour la mise en marche des éoliennes. Si tout va bien, la mise en service commercial est prévue à la fin décembre.

C'est Valeco énergie Québec qui sera responsable de l'exploitation du Parc éolien pour les 20 prochaines années. Les activités quotidiennes sur le site seront effectuées par des entreprises locales à moins que l'expertise demandée ne soit pas disponible sur place. ENERCON a la responsabilité de l'entretien et la réparation des turbines et doit garantir une disponibilité contractuelle de 95% des éoliennes.

Valeco a préparé et déposé à l'intention du comité une présentation des détails de l'exploitation du site et des activités de maintenance.

En synthèse, l'exploitation du parc éolien inclut :

- ✓ La gestion de l'opérateur local;
- ✓ La mise en place et le suivi d'un plan de maintenance;
- ✓ La rédaction et la mise en place de l'ensemble des procédures d'opération, de maintenance et d'exploitation;
- ✓ La gestion du stock des pièces détachées;
- ✓ Le suivi de l'ensemble des maintenances;
- ✓ La gestion et l'analyse des données du parc éolien;
- ✓ Les rapports de production mensuels et annuels;
- ✓ La gestion des suivis environnementaux (avifaune et floristique).

4.2 Les aspects environnementaux

Les études en lien avec la protection de l'avifaune et des habitats floristiques commenceront au printemps prochain sous la supervision d'Attention Fragîles. Une récente visite du site nous indique que tout se déroule comme prévu et que les expériences de transplantation du corème de Conrad ont donné de très bons résultats jusqu'à maintenant.

On revient sur la possibilité de refermer les routes d'accès au site qui avaient été surdimensionnées afin de permettre la manutention des pièces d'éolienne. On verra à la meilleure façon de le faire dès que l'ensemble des activités du chantier seront complétées.

4.3 Les échéanciers

- ✓ 15 décembre : Fin des travaux de construction et d'aménagement;
- ✓ 17 décembre : Mise en service de T1;
- ✓ 22 décembre : Mise en service de T2;
- ✓ 29 décembre : Mise en service commercial et début des livraisons d'électricité.

5. Suivi des plaintes

Aucune plainte n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre du comité. On souligne toutefois que l'impact visuel sur le milieu dunaire serait nettement amélioré si l'on pouvait rétrécir la largeur des emprises qui mènent au site. On vérifiera la faisabilité de ces travaux et un suivi sera donné au comité dans les meilleurs délais.

6. Le rôle du comité de liaison dans la phase des opérations courantes :

Dès le début de la démarche, en 2015, la Régie intermunicipale de l'énergie a mis en place un comité de liaison qui se veut un forum d'échange entre les promoteurs et le milieu. Le comité de liaison est formé des représentants de la municipalité, des organismes économiques, sociocommunautaires et environnementaux. Le comité a accompagné la société de projet dans toutes les étapes de réalisation en apportant commentaires et suggestions et faisant valoir les attentes et les préoccupations du milieu en regard du projet. De façon générale, une fois que les activités de construction sont terminées, le comité de liaison laisse sa place à un comité de suivi des activités d'exploitation.

Au terme d'une discussion entre les membres, il est convenu que le Comité de liaison aura deux mandats. Premièrement, le Comité continuera à suivre les activités du Parc éolien de Dune-du-Nord, et ce durant la période d'exploitation. Deuxièmement, le Comité fera le suivi du développement d'une deuxième phase du projet sur le site de la Dune-du-Nord.

7. Les préoccupations et les attentes du milieu :

Récemment, plusieurs discussions ont eu cours en lien avec l'avenir énergétique des Iles dans le cadre de la consultation qu'Hydro-Québec a menée sur la transition énergétique et de projet du câble sous-marin, ce qui a soulevé de nombreuses interrogations. Celles-ci n'étaient toutefois pas en lien direct avec le projet de la Dune-du-Nord, mais portaient principalement sur une proposition d'Hydro-Québec qui avait pour objet d'installer des éoliennes sur un noyau rocheux alors que cette possibilité avait déjà été écartée par l'ensemble des instances locales lors de consultations menées il y a déjà plusieurs années. Hydro-Québec doit déposer le rapport de consultation à la Régie de l'énergie en début 2021.

8. Dossier de l'aire pédagogique

Les membres du comité ont pu prendre connaissance des trois panneaux d'information qui constitueront l'essentiel de l'aire pédagogique qui pourrait être présentée lors de l'inauguration officielle du parc éolien vraisemblablement au cours du printemps prochain.

On se dit généralement satisfaits du projet présenté. On signale toutefois quelques corrections mineures qui seront apportées au contenu des panneaux. On envisage la possibilité d'intégrer la réalité augmentée pour présenter certaines informations et du contenu visuel qui viendraient enrichir l'expérience du visiteur.

Par ailleurs, Transport Québec pourrait être mis à contribution en ce qui a trait à la signalisation de cette aire pédagogique. On invite également les membres du comité à informer le responsable du dossier de toute observation pouvant contribuer à l'amélioration de la présentation visuelle ou des contenus avant que l'on procède à l'impression des panneaux d'information.

9. Communication avec la communauté

Un communiqué de presse sera publié à l'occasion de la mise en service des deux éoliennes prévues au cours des prochaines semaines. L'inauguration du parc éolien, quant à elle, se tiendra au cours du printemps prochain à une date qui sera déterminée en temps et lieu si les conditions sanitaires le permettent.

10. Date et lieu de la prochaine rencontre

On prévoit de tenir la prochaine réunion du comité vers la mi-mars.

11. Clôture de la rencontre

La rencontre prend fin à 11 h 45.